

08.09.2005 – 08:56 Uhr

Loi sur l'approvisionnement en électricité Lobstination antidémocratique conduit dans une impasse

Berne (ots) -

Madame, Monsieur,

Le Conseil national débattera prochainement de la loi sur l'approvisionnement en électricité. La majorité de la commission parlementaire chargée de l'examen préalable recommande une libéralisation rapide et intégrale du marché de l'électricité.

Si le Conseil national suivait cette recommandation, la volonté populaire serait foulée au pied. Il y a exactement trois ans de cela, les citoyennes et les citoyens de ce pays ont en effet rejeté dans les urnes la libéralisation intégrale du marché de l'électricité.

Avant que le Conseil national n'entame ses délibérations à ce sujet, nous aimerions vous informer, à l'occasion d'une conférence de presse, des conséquences qui seraient alors à tirer sous l'angle d'un référendum au cas où les « libéralisateurs » néolibéraux du marché de l'électricité parviendraient à s'imposer au Parlement fédéral.

Cette conférence de presse aura lieu le

mardi 13 septembre 2005, à 9 heures, au Café Fédéral (Bärenplatz) de Berne.

Les personnes suivantes interviendront :

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'état du canton de Vaud
Paul Rechsteiner, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse
Alexander Tschäppät, maire de la ville de Berne
Rolf Zimmermann, secrétaire dirigeant de l'Union syndicale suisse

Un dossier de presse vous sera transmis sur place.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Pietro Cavadini, responsable du Service de l'information
et des campagnes, tél.: 079/353 01 56